



La CGT  
des établissements  
d'Enseignement supérieur  
et de Recherche

*Pour un Service public national  
d'Enseignement supérieur et de Recherche,  
laïque, démocratique et émancipateur*

# Communiqué

## Recul du ministère sur le contingent national des promotions des Enseignant·es-Chercheur·ses

10 février 2022

Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) avait annoncé en décembre 2021 qu'il comptait supprimer la procédure nationale de promotion de grade des enseignant·es-chercheur·ses (EC). Pour rappel, il y a deux contingents de promotion : un local réalisé dans l'établissement, et un national réalisé sur avis des sections du CNU.

La réaction de la communauté universitaire a été immédiate et très vive. Une pétition a réuni quelques 12.000 signatures. Une motion du CT-MESR présentée par la FERC CGT le 16 décembre demandant «le maintien de toutes les prérogatives du CNU, notamment celles qui concernent les promotions de grade, et le maintien des contingents nationaux disciplinaires d'avancement» a été votée à l'unanimité moins l'abstention de la CFDT.

Les sections CNU ont toutes affirmé des positions claires sur cette question, portées par la CP-CNU, signes forts de l'attachement de la communauté universitaire au paritarisme, à la collégialité, et à l'équilibre national / local.

Face à ces réactions, le ministère a reculé et annoncé le maintien du contingent national de promotion.

**La CGT FERC Sup se félicite de cette victoire collective, obtenue grâce à une mobilisation nationale et locale, relayée dans les instances par la plupart des organisations syndicales.**

Le recul annoncé par le ministère sur les promotions nationales ne doit pas nous faire baisser la garde. D'une part, parce que nous attendons la confirmation officielle de cette décision, d'autre part, parce que le CNU et les instances nationales paritaires restent gravement menacées (transformation et contournement des attributions du CT-U dans le cadre du nouveau CSA ministériel, suppression de la qualification nationale aux fonctions de Professeur·e des Universités, «expérimentations locales» de suppression de la qualification aux fonctions de MCF, etc.).

**La FERC SUP CGT appelle à maintenir la vigilance et à rester combatif face à toutes les tentatives programmées de destruction du service public national d'Enseignement supérieur et de Recherche, laïque, démocratique et émancipateur.**

**Contact presse :** Frédérique Bey, Jean-Marc Nicolas

<https://cgt.fercsup.net/cgt-ferc-sup/qui-sommes-nous/>

